

Le président a lu et mis devant le comité la lettre suivante, écrit par lui en réponse à celle du secrétaire provincial en date du 4 courant :

Québec, 5 juillet 1845.

Monsieur, j'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre d'hier 4 courant, en réponse à celle que je vous adressai le 30 juin dernier, pour être soumise à Son Excellence à l'occasion d'un nouvel incendie dont notre ville venait d'être la victime.

En attendant que je puisse communiquer à la corporation et au comité général de secours cette lettre qui va nous être si consolante dans notre malheur, et en attendant que notre corporation et nos citoyens aient l'occasion d'exprimer à Son Excellence toute la reconnaissance que nous lui devons pour la manière avec laquelle elle est disposée à venir si généreusement et si largement à notre secours, et de lui en faire parvenir les remerciements d'une manière convenable, je crois devoir vous prier d'assurer Son Excellence que cette lettre a été un sujet de joie pour moi et pour tous ceux à qui il m'a été possible de la communiquer depuis sa réception ; qu'elle crée une sensation qui dissipe l'abattement dans lequel étaient plongés tant de malheureux qui avaient presque perdu tout espoir ; et qu'elle ranime les espérances qui étaient presque éteintes.

Faites-moi donc la faveur de faire connaître ce résultat à Son Excellence qui ne manquera pas de s'en réjouir, et de l'assurer en mon nom et au nom des citoyens de Québec de notre reconnaissance et sans bornes.

Recevez pour vous-même l'assurance de la haute considération avec laquelle je me souscris,

Votre etc.,

E. CARON.

Honble D. Daly,

Sur quoi il a été résolu à l'unanimité.

Que ce comité approuve la lettre qui vient d'être lue, et partage cordialement les sentiments de gratitude envers Son Excellence le gouverneur-général si heureusement exprimés par son auteur.

Le président a aussi mis devant le comité des copies dans les deux langues d'un règlement passé par le conseil de ville le 8 courant et intitulé : "Règlement pour pourvoir à ce que les édifices soient construits de manière à diminuer les dangers du feu."

Le trésorier a mis devant le comité l'état suivant de ses recettes et déboursés jusqu'à ce jour inclusivement, savoir :

Montant total reçu suivant l'état du 7 courant	£23,643	11	5
Reçu depuis	2,333	3	3
	£25,976	14	8
Déboursés suivant le dernier état	£9,093	16	0
Déboursés depuis, jusqu'à cette date	732	10	0
	£9,826	6	0
	£16,150	S	S

L'honorable M. Neilson, au nom du comité de correspondance, a fait rapport que des copies de l'appel aux habitants du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, au sujet du dernier incendie, avaient été transmises par la dernière malle aux mêmes personnes officielles et influentes à qui avaient été adressées des copies de l'appel au sujet du premier incendie.

M. le shérif Sewell, au nom du comité auquel avait été renvoyé le rapport de MM. Jessopp et Deblois, a présenté un rapport dont l'impression a été ordonnée.

M. Holt, au nom du comité chargé de s'assurer du nombre de victimes des incendies récents qui s'étaient réfugiées dans le quartier Saint-Pierre, a fait rapport que le comi é avait trouvé 27 familles d'incendiés, comprenant 763 individus, qui restaient encore dans ce quartier, un grand nombre étant partis depuis peu pour la Pointe-Lévi et autres parties de la campagne ; qu'un tiers environ paraissent avoir engagé leurs logements actuels jusqu'au 1er mai prochain, et que les deux autres tiers paient au mois ou à la semaine, jusqu'à ce qu'ils puissent mieux se pourvoir.

M. Symes, au nom du comité chargé d'une pareille mission dans le quartier du Palais, a fait rapport que 104 familles, composées de 447 personnes, n'y sont logées que temporairement, et que 13 familles, composées de 54 personnes y ont trouvé des logements permanents ; total 117 familles, comprenant 501 personnes.

Il a été lu une lettre du révérend M. Chaderton, exposant que 411 maisons, dans ce qui n'a pas été brûlé du faubourg Saint-Roch, jusqu'à la barrière, ont été visitées par lui et M. W. Donnelly, épiciér, qui lui avait très obligeamment offert son assistance, et que le nombre total d'incendiés qui ont trouvé asyle dans ces maisons est de 2429, la plupart incapable de se pourvoir eux-mêmes de logements convenables pour l'hiver ; la dite lettre accompagnée de liste montrant quel nombre a été ajouté aux occupants ordinaires de chaque maison.

Il a été aussi lu des rapports du docteur Sewell et de MM. Charles Panet et J. E. Deblois, supplémentaires à celui fait par le docteur Fisher, à la dernière assemblée, pour le quartier Saint-Louis, et faisant monter le nombre total de réfugiés dans ce quartier à 1430, dont 1141 dans des maisons particulières et 316 dans les casernes des sapeurs près la porte Saint-Louis (*splinter-proof barracks*.)

Sur motion du révérend B. O'Reilly, secondée par le révérend G. Mackie, il a été

Résolu—Que le comité de distributions ait instruction de voir à ce que les incendiés dans les tentes soient pourvus de linge, de lit en cas de besoin.

(Sur motion de l'honorable W. Walker, il a été adopté une résolution qu'on trouvera parmi les annonces, au sujet du règlement passé par la corporation le 8 juillet, concernant les bâtisses en bois.)

Sur motion, de Henry Jessopp, écuyer, secondée par J. Chabot, écuyer, M. P., il a été

Résolu—Que le comité nommé le 3 courant pour obtenir des plans et devis faits par des hommes de profession soit autorisé à faire construire un bâtiment modèle suivant le plan montré, le dit bâtiment fait pour loger seize familles de six personnes chacune, et ne devant pas coûter plus de £100.

Sur motion de H. S. Scott, écuyer, secondée par J. Hale, écuyer il a été

Résolu—Que le président soit prié de représenter à Son Excellence le gouverneur-général les inconvénients et le danger auxquels Québec se trouve maintenant exposé par le manque d'un hôpital général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien sanctionner l'ouverture immédiate de l'hôpital de la marine comme l'hôpital général.

Sur motion de J. Hale, écuyer, secondée par le révérend docteur Cook, il a été

Résolu—Que le comité pour la prévention des accidents par le feu ait instruction de s'enquérir et de faire rapport au sujet du danger qui naît de l'habitude de fumer et s'il ne serait pas possible de diminuer ce danger en défendant législativement de fumer dehors ou dans les boutiques, magasins ou autres lieux où des matières inflammables sont exposées.

E. L. MONTIZAMBERT,

Secrétaire.

Le comité de secours a reçu le 14 juillet, de St. Simon, par le capit. Benjamin Damour :

15	quintaux de farine,
1	lot de lard,
90	lbs. sucre du pays,
1	lot de savon,
1	lot de hardes, draps de lits, etc.
De l'Isle Verte, par le capt. Charest,	
19	quarts de farine,
1	poche do
12	quarts patates,
Du capit. Lisotte, venant de St. Roch,	
2	quintaux de farine,
Des Trois-Rivieres,	
1	boîte contenant drap, flanelle, coton, etc.,
2	quarts poisson,
1	poêle simple,
2	chaudrons à soupe, grands,
5	do do petits.

La paroisse de Saint-François, Beauce, dont nous avons mentionné les malheurs dernièrement par cause d'incendies provenant des bois, a expédié cependant au comité de secours £7 en argent, et des effets en montant d'une trentaine de louis. La somme de £2 reçue antérieurement comme venant d'un particulier, était, dit la personne de qui nous tenons ces informations, la contribution du curé.

(Journal de Québec.)

BULLETIN.

Mission de l'Orégon (suite).—Arrivée de la malle d'Europe.

Quoique notre but ne soit point de faire connaître le génie et les mœurs des Sauvages de l'Orégon, cependant, après avoir donné une idée de l'importance de ce pays, des ressources et des qualités de son sol, de la douceur et de la beauté de son climat, il ne doit pas être hors de propos, de nous occuper quelques instants du caractère et des habitudes de ses indigènes, pour mieux connaître les obstacles que rencontrent les lumières de l'Évangile parmi eux, les difficultés que les missionnaires doivent avoir à surmonter, le courage et la constance dont il faut être armé pour parvenir à les christianiser.

Quoiqu'il n'y ait pas de doute que l'Orégon n'ait jamais été aussi peuplé que l'étaient les Antilles et le Mexique, lors de leur découverte, cependant il est certain que des tribus nombreuses couvraient presque tout son territoire jusqu'en 1830. Mais le fatal fléau qui ravagea, cette même année, les peuplades de la Rivière Colombie et des autres parties du sud, les a beaucoup éclaircies. On prétend même que c'est à peine s'il en reste un tiers dans les cantons que nous venons de nommer. Quoique le climat de ce pays paraisse très salubre, une fièvre tremblante contagieuse, qui se déclara en cette même année 1830, en enleva près des deux tiers, depuis le bas de la Rivière Colombie jusqu'aux Cascades, et tout le long de la Rivière Willamette. Tous ceux qui en étaient atteints, étaient, pour ainsi dire, certains de succomber au bout de quelques jours. Quelquefois, elle était si violente que les malades en étaient comme brûlés et consumés. Dans la force de la douleur quelques-uns allaient se jeter à l'eau, pour se rafraîchir. Mais aussi c'était tout au